



# CONSOLIDER SON ACTIVITÉ AVEC L'AGRIVOLTAÏSME



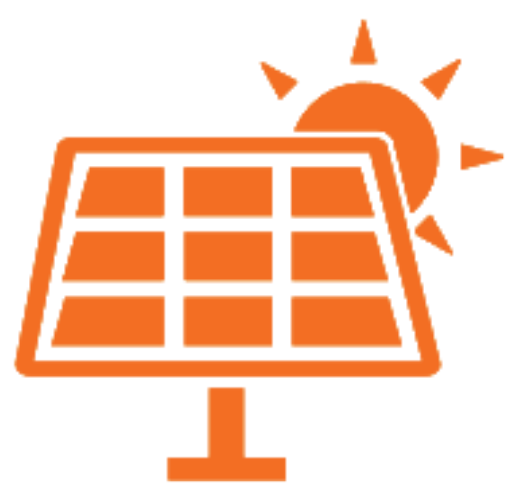
**70 agriculteurs engagés dans  
une démarche agrivoltaïque  
dans l'Yonne**

**10**



**10 filières agricoles émergentes  
étudiées (production ovine,  
plantes aromatiques...)**

**7 %**



**équivalent de de la consom-  
mation énergétique de l'Yonne  
qui pourrait être couverte par  
les projets suivis par GLHD**

**?** Florian FILLON

Tél : 07 86 04 29 44  
f.fillon@glhd.fr

## LES OPPORTUNITÉS



**RÉPONDRE AUX BESOINS AGRICOLES ET ÉNERGÉTIQUES D'AUJOURD'HUI**

GLHD accompagne des agriculteurs dans la conception de projets agrivoltaïques. La société finance l'intégralité du développement du projet, des études techniques agricoles aux études réglementaires. GLHD propose une enveloppe financière répartie entre les exploitants agricoles et les propriétaires fonciers et participe au développement économique d'un territoire.

*« En discutant autour de moi, je me suis aperçu que nous partageons tous le même constat : notre activité est menacée. L'agrivoltaïsme est la solution collective de diversification la plus adaptée à notre environnement et à nos parcelles puisqu'elle permet de pérenniser nos exploitations et de maintenir la vocation agricole des terres à faible potentiel tout en produisant une énergie renouvelable. GLHD nous accompagne sur la construction d'un projet agricole solide et résilient ».*

Gibert LUCY, agriculteur à Blannay